



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 22 NOVEMBRE 2022

PV N.11

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

PRESENTS : MM. DUGENY RODOLPHE - COUTURAUD CORENTIN – VILLENEUVE MICHEL – DUFOSSET ALEXANDRE- BALESTRAT CHRISTIAN

EXCUSES : RADIN SAMUEL – FRACHET OLIVIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat(Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +
Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

Carton Vert Attitude +

**Lors des 4 premières journées de championnat les membres de la Commission des Jeune se sont déplacés sur les rencontres pour vérifier et venir en aide aux clubs pour le déroulement de l'action.
La commission rappelle aux clubs et aux éducateurs que la mise en place du carton vert est OBLIGATOIRE.**

**La commission continuera à visiter les clubs pour leurs matches
Match visite U17 D1 ALOUETTE – COUZEIX-CHAPTELAT U15D1 AURENCE-ROUSSILLON – AS PANAZOL.**



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

CATÉGORIE U15

U15 D1 Poule A

Match N°51827.1 entre Limoges Beaubreuil et Couzeix-Chaptelat Us du 26/11/22 :

Amande de 7 € au club de Limoges Beaubreuil pour saisi du résultat hors délai.

Les matchs du championnat U15 D1 prévu le 10/12/22 sont déplacés au 03/12/22 :

En raison de la participation de US Bessines Anf GJ au tour de coupe LFNA et pour que la dernière journée de tous les club se déroule en même temps la commission décale tous les matchs U15 D1 poule A et B .

CATÉGORIE U17

U17 D1

Matchs N° 51891.1 entre US Couzeix-Chaptelat et Limoges Lafarge Du 05/11/22 :

Vu la réserve du club US Couzeix-Chaptelat lors de la rencontre et vu le pv N°7 de la Commission Litiges et contentieux du 9/11/22 la réserve et recevable et après examen le club de Limoges Lafarge a respecté la réglementation.

Le score acquis sur le terrain est donc entériné.

Coupe U17 :

Les clubs voulant recevoir la finale le samedi 17 juin sont invités à déposer leur candidature auprès du District de la Haute-Vienne

Coupe U15

Les clubs voulant recevoir la finale le samedi 3 juin sont invités à déposer leur candidature au district de la Haute-Vienne.

COUPE U19

Les clubs voulant accueillir la finale le Dimanche 11 juin sont invités à déposer leur candidature au District de la Haute-Vienne.

Prochaine réunion de la Commission des jeunes le mardi 29 Novembre 18h

Le Président
M. LIOBET GUILHEM

Le secrétaire
M. DUFOSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI